

Objet : Questionnaire pour diagnostic local des actions de santé

Madame, Monsieur,

Le CCAS de Roubaix mène l'analyse des besoins sociaux visant à étudier les besoins des roubaisiens pour répondre au mieux à ces derniers. Obligation légale, c'est surtout une opportunité de mieux connaître et de mieux répondre aux besoins des usagers.

De nombreuses thématiques y seront abordées parmi lesquelles l'accès aux droits et aux soins, les parcours usagers, l'autonomie des personnes âgées et en situation de handicap.

Selon la définition de la santé produite par l'O.M.S (Organisation Mondiale de la Santé), tout individu doit pouvoir accéder à « un état complet de bien-être physique, mental et social ». Convaincu de l'enjeu de cette approche globale, la Ville de Roubaix a adhéré depuis 2001 au réseau français des villes santé OMS.

Afin de mieux connaître la dynamique de santé au sein du territoire et répondre aux besoins des habitants en matière de santé un questionnaire à destination des partenaires a été élaboré par l'Atelier Santé Ville (ASV).

L'ASV a pour objectif de réduire les inégalités sociales et territoriales en matière de santé dans les quartiers Politique de la Ville.

Il a notamment pour missions :

- L'animation de réseaux et la mise en lien de partenaires autour de la prévention de la santé,
- L'organisation et réalisation d'actions de prévention sur des thématiques prioritaires (alimentation et activité physique, diabète et maladies cardio-vasculaires, prévention des cancers et informations sur les dépistages organisés...)
- L'accompagnement des structures qui souhaitent mettre en place un projet santé,
- Le pilotage du projet des ambassadeurs santé sur le territoire roubaisien,
- La médiation santé en facilitant l'accès aux droits, à la prévention et aux soins.

Merci d'avance pour votre contribution

M. le Vice-Président du CCAS de Roubaix,
Jean-Philippe DANCOINE